

LA CONVENTION COLLECTIVE DU 15 MARS 1966

S'inscrire



25-26 mai 2027



EN VISIO
le matin 9h-12h30



2 demi journées
(7 heures)



Adhérents : 310 euros

Objectifs pédagogiques

De nombreuses associations sont assujetties à la CCN du 15 mars 1966. Dans un contexte d'évolution et de mise à jours, il s'agit d'être en capacité d'appliquer et maîtriser la CCN66.

- Connaître l'application de la convention collective, la comprendre et la transposer dans la pratique.

Programme

Module 1 : Les relations collectives de travail

- Connaître les droits et obligations en matière d'IRP
- Evaluer l'impact du CSE sur les dispositions conventionnelles

Module 2 : L'embauche des salariés

- S'approprier les obligations conventionnelles relatives à l'embauche
- Maîtriser le régime juridique de la période d'essai

Module 3 : Le droit disciplinaire

- Identifier les enjeux compte tenu des règles de la CCN 66
- Sécuriser la procédure disciplinaire

Module 4 : La durée du travail

- Saisir la différence entre temps de travail effectif et temps connexes : quelles conséquences ?
- Maîtriser les règles relatives à la durée du travail et temps de repos
- Savoir mettre en place et organiser les astreintes dans l'établissement
- Appréhender les évolutions en matière d'heures supplémentaires
- S'approprier les spécificités de la CCN 66 et de la branche sur le travail de nuit

Module 5 : Le travail à temps partiel

- Maîtriser le travail à temps partiel dans ses toutes ses composantes juridiques : formalisme du contrat de travail, la durée minimale, les interruptions d'activité, les heures complémentaires, le dispositif du complément d'heures
- Sécuriser le recours au temps partiel

Module 6 : Les règles relatives à la rémunération

- S'approprier les éléments constitutifs de la rémunération prévue par la CCN 66
- Les congés et les absences
- Déterminer les droits et obligations du salarié : maladie/accident de travail, congé maternité, congé parental...
- Connaître les règles régissant les congés payés, les congés conventionnels, les jours fériés, les congés pour événements familiaux...

Module 7 : La rupture du contrat de travail

- Connaître les dispositions spécifiques de la CCN 66 en matière de licenciement, démission et départ à la retraite

Public

Nouveaux Directeurs et toute personne nouvellement responsable de la gestion des contrats de travail dans le cadre de la convention collective du 15 mars 1966.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Groupe limité 15 stagiaires.
- Analyse des textes et de la jurisprudence, ponctuée d'échanges entre professionnels.
- Support écrit remis aux participants.

Intervenant

Abdel-Hafit MEZGHICHE, Collaborateur de l'URIOPSS IDF ou Direction RH.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation.
- Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025